

[LA MOBILITÉ]
PARTICULIERS



Crystal Studies

L'assurance des **étudiants internationaux**



2011-2012

APRIL International s'engage avec
la Fondation pour la Nature et l'Homme
et l'association Handicap International



Suivez-nous sur Facebook et Twitter !
www.facebook.com/AprilExpat
www.twitter.com/AprilExpat

Imprimé avec des encres végétales sur papier recyclé



L'assurance n'est plus **ce qu'elle était.**

Crystal Studies, l'assurance complète de vos études à l'étranger !

Crystal Studies est une solution d'assurance dédiée aux étudiants et enfants scolarisés, séjournant à l'étranger, pour une durée maximale d'un an à l'occasion d'un voyage, d'un séjour linguistique ou au pair, d'un stage et d'études.

Pourquoi souscrire une assurance internationale ?

Les frais de santé à l'étranger sont très variables d'un pays à l'autre et peuvent coûter très cher. Très souvent, la couverture dont vous bénéficiez dans votre pays d'origine n'est pas valable à l'étranger. En cas de problème de santé, vous aurez donc à régler vous-même les frais.

Si vous deviez faire face à des dépenses de santé ?

Vous êtes hospitalisé en urgence ? Vous vous rendez chez votre médecin ?

Crystal Studies couvre vos dépenses de santé courantes ou imprévues dès le 1^{er} euro dépensé, sans franchise, et vous propose un règlement direct de vos frais d'hospitalisation : vous n'avez pas à régler l'établissement hospitalier, nous nous en chargeons pour vous !

Si vous aviez besoin d'assistance pendant votre séjour ?

Vous êtes victime d'un accident : vous devez être rapatrié au plus vite ?

Vous êtes hospitalisé et attendez la venue d'un proche ?

APRIL International organise votre rapatriement médical, 24h/24, à votre domicile ou vers l'hôpital le mieux adapté et prend en charge les frais de transport et d'hébergement d'un proche venu vous rendre visite.

Si vous causiez des dommages à autrui ?

Vous endommagez le matériel utilisé pendant votre stage ?

APRIL International vous couvre pour les dommages causés aux tiers au cours de votre vie privée ou de votre stage.

Vos avantages Crystal Studies

- Aucun délai d'attente, ni franchise sur les frais de santé
- Pas d'avance d'argent en cas d'hospitalisation
- Le remboursement de vos frais de santé en 48h
- Couverture valable dans tous les pays visités et lors des retours temporaires dans votre pays d'origine
- Des garanties conformes aux exigences des plus grandes universités internationales et des autorités pour un visa Schengen
- Un service de traductions et d'accompagnement juridique pour faciliter vos démarches administratives

À
PARTIR DE
25€
PAR MOIS

Nos équipes multilingues sont à votre écoute :



- **par téléphone** : + 33 (0)1 73 02 93 93 du lundi au jeudi de 8h30 à 18h00 (8h30 à 17h30 le vendredi) - Heure de Paris
- **par e-mail** : info@aprilmobilite.com
- **dans nos bureaux** : 110, avenue de la République - CS 51108 75127 Paris Cedex 11 - FRANCE



NOUVEAU !

Découvrez nos garanties spéciales **Amérique du Nord**

APRIL International a imaginé des services exclusifs avec ses partenaires :

● accès à l'un des plus grands réseaux de soins aux États-Unis : près de 450 000 médecins et plus de 4 500 hôpitaux auprès desquels vous n'aurez pas à faire l'avance d'argent, nous réglons directement votre facture



● une carte de tiers-payant pharmaceutique : vous n'aurez pas d'avance d'argent à faire pour vos dépenses en pharmacie aux États-Unis



● un service de consultation à domicile : pour éviter les attentes aux urgences et ne pas avoir à régler vous-même votre consultation



et nos garanties spéciales **France**

Vous bénéficiez d'une carte de tiers payant valable auprès de plus de 100 000 professionnels de santé partenaires.



Celle-ci vous permet de ne plus faire d'avance d'argent pour les dépenses suivantes :

- vos médicaments en pharmacie
- vos consultations de médecins généralistes
- vos analyses
- vos radiographies

Garanties

Que ce soit pour une durée de 1, 2, 3,..6...12 mois, bénéficiez de garanties adaptées à votre profil d'étudiant international.

1 - FRAIS DE SANTÉ

Jusqu'à 200 000 € par année d'assurance

HOSPITALISATION	Hospitalisation médicale ou chirurgicale : Transport en ambulance (si hospitalisation prise en charge par APRIL International) Frais de séjour (y compris forfait journalier en France) Honoraires médicaux et chirurgicaux Examens, analyses, médicaments Actes médicaux	100% des frais réels
	Hospitalisation pour le traitement de troubles mentaux ou nerveux	80% des frais réels, jusqu'à 20 jours par an
	Règlement direct des frais lors d'une hospitalisation de plus de 24h	délivré sous réserve d'accord médical, 24h/24 (sauf en cas de choix d'une couverture en complément de la CEAM)
	Chambre particulière	jusqu'à 50 € par jour
SOINS COURANTS	Examens et soins médicaux inférieurs à 24h pratiqués en établissement hospitalier	100% des frais réels
	Consultations, visites, actes auprès de médecins généralistes ou spécialistes	100% des frais réels (limités à 130 €/an pour les consultations d'ophtalmologie et limités à 80% des frais réels et 5 séances/an pour le traitement de troubles mentaux ou nerveux)
	Analyses, examens de laboratoire, actes de radiologie, pharmacie	100% des frais réels
	Actes d'auxiliaires médicaux (suite à accident caractérisé)	100% des frais réels
	Soins dentaires d'urgence	jusqu'à 400 € par an
	Prothèses dentaires (suite à accident caractérisé)	jusqu'à 600 € par an
	Autres prothèses (suite à accident caractérisé) Optique : verres, lentilles et montures (suite à accident caractérisé)	jusqu'à 500 € par an
	Forfait prévention : préservatifs	jusqu'à 20 € par an

DÉFINITIONS

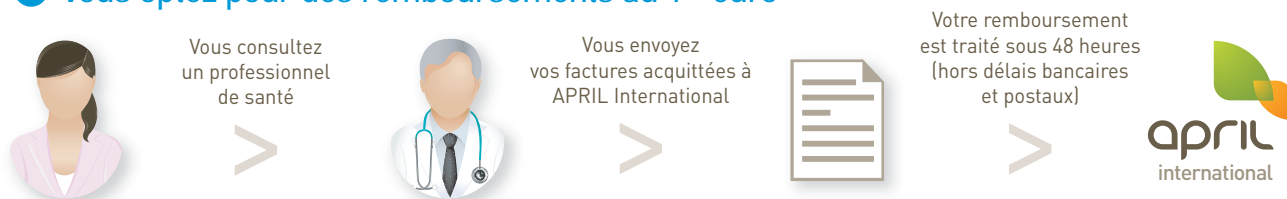
- **Accident caractérisé** : accident constaté par une autorité compétente présente sur le lieu de l'évènement (forces de police, pompiers, ambulanciers-urgentistes) ayant délivré une attestation précisant les circonstances, la nature de la blessure ainsi que la date de l'accident.
- **Forfait journalier** : part du prix de journée d'hospitalisation en France non prise en charge par la Sécurité sociale française.
- **Frais réels** : ensemble des dépenses de santé qui vous sont facturées.
- **Règlement direct des frais d'hospitalisation** : si vous êtes hospitalisé plus de 24h, vous pouvez bénéficier de la prise en charge de vos frais d'hospitalisation : nous nous mettons directement en contact avec l'hôpital pour régler votre facture et vous éviter ainsi de devoir avancer les frais.

**APRIL
REMBOURSE
EN
48H**

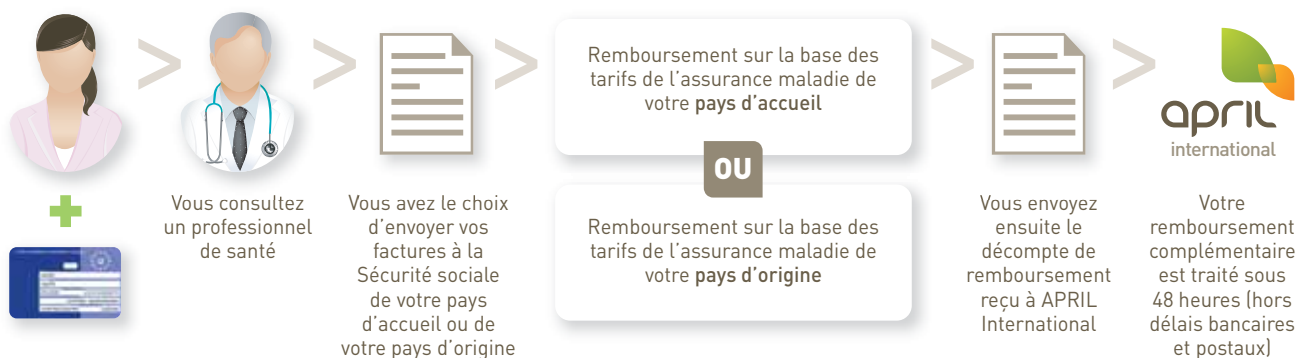
**PAS D'AVANCE DE FRAIS
EN CAS D'HOSPITALISATION**

Comment obtenir le remboursement de vos frais de santé ?

1 Vous optez pour des remboursements au 1^{er} euro



2 Vous optez pour des remboursements en complément de la CEAM



QUELQUES CONSEILS AVANT DE PARTIR :

- Scannez ou photocopiez tous vos documents importants : visa(s), documents d'identité (passeport...), mais aussi billets d'avion ou permis de conduire international ; ceci facilitera vos démarches en cas de perte ou de vol,
- Vérifiez la date de validité de votre carte bancaire si vous partez avec,
- Conservez les reçus ou les factures relatives à vos effets personnels de valeur (appareil photo, ordinateur portable...), ceux-ci vous seront très utiles pour la déclaration d'un sinistre bagages,
- N'oubliez pas votre carte d'assuré ou vos références APRIL International afin de pouvoir nous joindre rapidement en cas de problème.

Retrouvez d'autres conseils et informations utiles sur nos pages Facebook :

Études & stages aux États-Unis, Études & stages en Angleterre, Études & stages en France, Études & stages en Australie, Études & stages en Chine



**LA CARTE EUROPÉENNE
D'ASSURANCE MALADIE
(CEAM)**

Elle atteste des droits des ressortissants européens à l'assurance maladie. Cette carte permet, lors d'un séjour temporaire dans un état membre, de bénéficier de la prise en charge sur place des dépenses de santé, selon la législation sociale et les formalités en vigueur localement. Sa durée de validité est de 12 mois.

Elle est utilisable dans les pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne (y compris les Iles Baléares et les Canaries), Estonie, Finlande, France (y compris la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane Française, la Réunion), Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal (y compris les archipels de Madère et des Açores), République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni (Angleterre, Écosse, Pays de Galles, Irlande du Nord, Gibraltar), Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.

Garanties (suite)

Que ce soit pour une durée de 1,2, 3,..6...12 mois, bénéficiez de garanties adaptées à votre profil d'étudiant international.

2 - ASSISTANCE RAPATRIEMENT

Transport médical, rapatriement sanitaire	oui
Présence d'un membre de la famille si hospitalisation supérieure à 6 jours	billet aller-retour + 80€ par nuit, maximum 10 nuits
Retour anticipé en cas de décès ou d'hospitalisation d'un membre de la famille	oui
Retour anticipé en cas d'attentat ou de catastrophe naturelle	remboursement de vos frais de transport
Recherche et envoi de médicaments introuvables sur place	oui
Frais de recherche et de secours	jusqu'à 5 000 €
Rapatriement du corps en cas de décès	oui
Frais de cercueil	jusqu'à 1 000 €
Avance de caution pénale à l'étranger	jusqu'à 15 000 €
Transmission de messages urgents	oui
Assistance voyage si perte ou vol d'effets personnels	avance jusqu'à 1 000 €
Retour impossible	80€ par jour, maximum 5 jours (frais d'hébergement et de restauration)
Traduction de documents légaux ou administratifs	jusqu'à 500 € par an

3 - ASSISTANCE JURIDIQUE

Informations juridiques et prévention par téléphone	oui
---	-----

4 - SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Mise en relation avec un psychologue clinicien	entretiens téléphoniques / e-mails
--	------------------------------------

5 - RESPONSABILITÉ CIVILE vie privée, stages et locative

Dommages corporels	jusqu'à 4 500 000 €
Dommages matériels et immatériels consécutifs causés aux tiers	jusqu'à 460 000 €, dont 92 000 € pour les dommages immatériels, franchise de 75 €
Dommages occasionnés au matériel du maître de stage	jusqu'à 12 000 €, franchise de 75 €
Protection juridique - recours	jusqu'à 3 100 €, seuil d'intervention : 228 €

6 - INDIVIDUELLE ACCIDENT

Capital en cas de décès par accident	10 000 €, limités aux frais d'obsèques pour les moins de 16 ans
Capital en cas d'invalidité par accident	jusqu'à 40 000 €, franchise relative de 20%

7 - ASSURANCE BAGAGES

Au cours du trajet aller-retour et pendant le séjour en cas de perte, vol, destruction suite à explosion, incendie, dégâts des eaux	jusqu'à 1 600 €, franchise de 15 € par sinistre, garantie limitée à 50%, soit jusqu'à 800 €, pour les objets précieux
---	---

8 - REPORT DE DÉPART

Remboursement des pénalités appliquées par les compagnies aériennes pour modification de date de vol de départ	jusqu'à 100 €, billet d'avion uniquement
--	--

EXCLUSIF !

GARANTIE RETOUR IMPOSSIBLE

Si un cas de force majeure vous empêche de rentrer comme prévu dans votre pays de nationalité, nous prenons en charge vos frais supplémentaires d'hébergement et toutes vos garanties sont prolongées jusqu'à votre retour.

Comment pouvons-nous vous aider ?



Vous profitez de la fin de votre année d'études au Canada pour découvrir les Montagnes Rocheuses. Au cours de la dernière descente, vous glissez sur le sol humide et vous vous cassez la jambe et avez de nombreuses contusions.

→ Avec Crystal Studies, vous êtes évacué d'urgence par hélicoptère vers le centre hospitalier le plus proche et si votre hospitalisation se poursuit, nous ferons venir un membre de votre famille pour être à vos côtés.

Vous venez d'arriver en France pour une année d'échange et vous êtes un peu perdu entre toutes les formalités administratives qui vous attendent.

→ Vous appelez la hotline juridique et administrative APRIL International et nos conseillers vous donneront toutes les clés et astuces pour ouvrir un compte bancaire en France, obtenir un permis de travail, comprendre votre bail de location d'appartement, vous accompagner dans vos démarches de visas...



Vous partez comme fille au pair en Australie. Tout se passe à merveille, vous êtes très bien accueillie par la famille et les leçons de français que vous donnez aux 2 enfants leur permettent de bien progresser. Au bout de la 3^{ème} semaine de votre séjour, vous trébuchez et renversez sans le vouloir une statue antique très chère.

→ Grâce à votre garantie responsabilité civile, votre famille d'accueil recevra une indemnisation pour le remplacement de la statue et votre séjour se poursuivra dans les meilleures conditions !

Vous êtes en stage au Brésil et vous perdez votre sac à dos pendant une sortie à Rio. Tout est perdu : votre ordinateur portable, votre appareil photo et, le plus important, votre passeport avec votre porte-monnaie.

→ APRIL International vous conseille sur les démarches à effectuer pour refaire vos documents et vous propose une avance d'argent pour faire face aux dépenses en attendant que vous receviez votre nouvelle CB. Vous recevez également une indemnisation pour vos effets personnels perdus.



Exemples de remboursements

Avec l'assurance internationale Crystal Studies, vous êtes couvert contre tous les aléas susceptibles de perturber votre expérience à l'étranger.

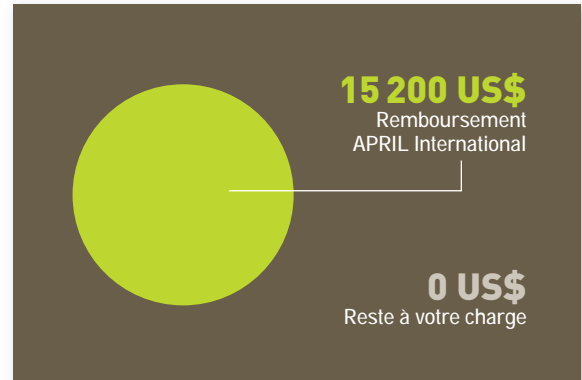


J'ai été hospitalisée d'urgence aux États-Unis suite à une crise d'appendicite. Coût des 2 jours d'hospitalisation : 15 200 \$.

APRIL International a réglé la facture directement à l'hôpital, ainsi je n'ai pas eu à faire une avance de frais.

Je suis assurée par un contrat Crystal Studies au 1^{er} euro.”

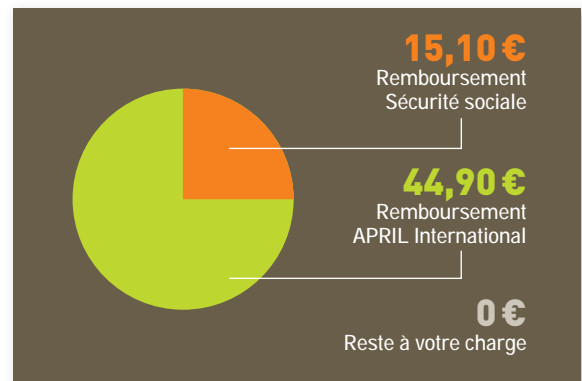
Paola, fille au pair espagnole à Atlanta, États-Unis



J'ai consulté un médecin spécialiste pour une infection O.R.L. Coût de la visite : 60 €.

Je suis assuré par un contrat Crystal Studies en complément CEAM.”

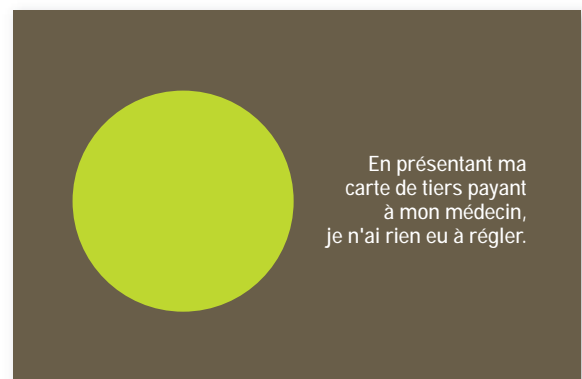
Paul, étudiant français en année d'échange à Rome, Italie



J'ai consulté un médecin pour des douleurs au dos. Coût de la visite : 40 €.

Je suis assuré par un contrat Crystal Studies au 1^{er} euro.”

Juan, étudiant brésilien à Lyon, France



COTISATIONS mensuelles TTC

Pour toute date d'adhésion antérieure au 01/10/2012.

Des frais de mensualisation de 3€ par mois s'appliquent en cas de paiement mensualisé. Ils s'ajoutent au montant de votre cotisation.

Le paiement mensualisé n'est pas proposé si votre séjour comporte un demi-mois.

Niveau de couverture	Type de couverture	Durée	0-30 ans	31-40 ans
Formule Complète : Garanties 1 à 8	Couverture au 1 ^{er} euro	15 jours	29 €	49 €
		1 mois	40 €	69 €
	Couverture en complément de la CEAM	15 jours	22 €	37 €
		1 mois	32 €	54 €
Formule Mini : Garanties 1 et 2 seulement	Couverture au 1 ^{er} euro	15 jours	25 €	40 €
		1 mois	33 €	53 €
	Couverture en complément de la CEAM	15 jours	18 €	29 €
		1 mois	25 €	39 €

i La couverture en complément de la CEAM est disponible pour les enfants et les étudiants couverts par le régime obligatoire de Sécurité sociale d'un pays de l'Union Européenne. **Pour en bénéficier, vous devez vous procurer avant votre départ auprès de votre Caisse de Sécurité sociale la Carte Européenne d'Assurance Maladie, que vous présenterez à l'instance médicale du pays de séjour. APRIL International ne rembourse dans ce cas qu'en complément, sur justificatifs des prestations du régime obligatoire.**

i À la différence de la Formule Complète, la Formule Mini ne couvre pas l'intégralité des situations délicates pouvant se présenter à l'étranger. C'est une formule de base mais APRIL International vous recommande la Formule Complète.

SPÉCIAL POUR LES JEUNES À L'ÉTRANGER, DES GARANTIES EXCLUSIVES !

● Des difficultés de compréhension d'un document en langue étrangère ?

Un contrat de bail en allemand, un contrat de travail en anglais, une attestation de votre université d'accueil en chinois... Sur simple demande de votre part, nous prenons en charge la traduction de divers documents administratifs ou juridiques.

● Des questions sur un visa, un permis de travail ? Comment ouvrir un compte bancaire à l'étranger ?

Notre hotline multilingue est à votre disposition du lundi au samedi, de 9h à 20h pour répondre à toutes vos questions d'ordre pratique et juridique.

● Votre lave-linge fuit et engendre un dégât des eaux dans l'appartement situé au dessous du vôtre ?

Grâce à votre garantie Responsabilité civile locative, nous prenons en charge les dommages causés à l'appartement de votre voisin.

● Vous causez des dommages matériels pendant votre stage de fin d'études à l'étranger ?

Avec l'extension vie professionnelle - stages de votre garantie Responsabilité civile, vous êtes couvert si vous causez des dommages au matériel utilisé pendant votre stage.



Fonctionnement du contrat

Informations pratiques avant de souscrire

À QUI S'ADRESSE LE CONTRAT ?

- à tout étudiant ou scolaire ou jeune au pair âgé de moins de 41 ans, séjournant à l'étranger,
- à l'occasion d'un voyage, d'un séjour linguistique ou au pair, d'un stage et d'études.

DANS QUELS PAYS SUIS-JE COUVERT ?

Vous êtes couvert partout dans le monde (y compris dans votre pays de nationalité pour des séjours temporaires).

En cas de choix d'une couverture en complément de la CEAM, vous êtes couvert dans tous les pays de l'Union Européenne, en Suisse, Norvège, Islande et Liechtenstein (ainsi que dans votre pays de nationalité pour des séjours temporaires).

Certains pays peuvent être exclus en fonction des événements qui s'y déroulent. La liste complète des pays exclus est disponible sur demande au +33 (0)1 73 02 93 93.

QUELLE EST LA DURÉE MAXIMALE DU CONTRAT ?

Le contrat Crystal Studies peut être souscrit pour une période d'un mois minimum et de 12 mois maximum. Il est renouvelable avec l'accord des assureurs, à condition que vous poursuiviez vos études ou votre séjour au pair.

COMMENT SOUSCRIRE ?

- 1 Complétez et signez la Demande d'adhésion ci-jointe
- 2 Joignez une photocopie de votre carte étudiante ou attestation de scolarité en cours de validité (si vous partez dans le cadre d'un séjour au pair, veuillez joindre à votre demande une copie de votre contrat de placement avec la famille-hôte)
- 3 Si vous avez opté pour un **paiement intégral** :
 - joignez un chèque en € à l'ordre d'APRIL International Expat ou
 - indiquez vos coordonnées de carte bancaire sur la Demande d'adhésion
 Si vous avez opté pour un **paiement mensualisé** :
 - complétez l'autorisation de prélèvement ci-jointe
 - joignez à votre envoi un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ou de Caisse d'Épargne (RICE)
- 4 Envoyez votre dossier à : APRIL International Expat - Service Adhésions Individuelles - 110, avenue de la République CS 51108 - 75127 Paris Cedex 11 - FRANCE

ET SI MON VOYAGE EST ANNULÉ OU MODIFIÉ ?

En cas d'annulation de voyage, nous vous remboursons la cotisation, à condition que vous nous ayez prévenus par écrit avant la date d'effet des garanties et que nous soient retournés les originaux du Certificat d'adhésion et éventuellement de la carte APRIL International.

En cas de retour anticipé et définitif dans votre pays de nationalité, vous devez nous faire parvenir, par lettre recommandée avec accusé de réception, un justificatif attestant votre retour définitif (quittance d'électricité, de gaz ou télécom,...). Nous mettrons fin à votre contrat et vous rembourserons la cotisation trop perçue.

Des services

pour vous accompagner tout au long de votre séjour à l'étranger

... EN LIGNE



Si vous êtes assuré, vous pouvez consulter :

- vos décomptes de remboursement,
- vos garanties et vos conditions générales,
- vos coordonnées personnelles et bancaires.

Si vous êtes adhérent, vous pouvez :

- consulter vos coordonnées personnelles et celles de votre assureur-conseil,
- consulter l'état de vos cotisations et votre mode de règlement,
- payer vos cotisations en ligne par carte bancaire.

LE RÈGLEMENT DIRECT DE VOS FRAIS D'HOSPITALISATION



Si vous êtes hospitalisé plus de 24h, vous pouvez bénéficier de la prise en charge de vos frais d'hospitalisation : nous nous mettons directement en contact avec l'hôpital et réglons votre facture pour vous éviter d'avancer les frais, sous réserve d'acceptation médicale.

(sauf en cas de choix d'une couverture en complément de la CEAM)

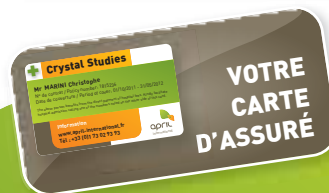
SERVICES DE TIERS PAYANT ÉTENDUS

VOUS PARTEZ AUX ÉTATS-UNIS ? VOUS VOUS RENDEZ EN FRANCE PLUS DE 6 MOIS ?

Bénéficiez des services exclusifs spécifiquement développés pour simplifier vos démarches et préserver votre budget !

Pour toutes vos dépenses de santé courantes (pharmacie, consultations de médecins, analyses, radios) auprès de nos prestataires médicaux partenaires, vous n'avez rien à régler, nous payons votre facture à votre place !

VOTRE CARTE D'ASSURÉ



ELLE COMPORTE LES NUMÉROS D'URGENCE, JOIGNABLES 24H/24 ET 7J/7, POUR :

- bénéficier d'une prise en charge sans avance de frais en cas d'hospitalisation de plus de 24h (sauf en cas de choix d'une couverture en complément de la CEAM),
- déclencher les services d'assistance en cas d'urgence,
- accéder au service de soutien psychologique.

Elle facilite notamment votre admission dans un établissement de soins, en cas d'hospitalisation urgente. Afin de simplifier vos démarches, cette carte reprend vos coordonnées personnelles : nom, prénom(s) et numéro de contrat.



APRIL INTERNATIONAL S'ENGAGE

Pour participer à la préservation de l'environnement et pour améliorer le quotidien des populations défavorisées dans le monde, APRIL International s'engage aux côtés de la Fondation pour la Nature et l'Homme et de l'association Handicap International.

Vous pouvez, vous-aussi, faire un don à l'une de ces associations en choisissant dès maintenant de verser :
- la somme de 5, 8 ou 12 € avec votre cotisation ou,
- les centimes de vos remboursements frais de santé.

APRIL, changer l'image de l'assurance

À sa création en 1988, APRIL a pris l'engagement de changer l'image de l'assurance en plaçant le client au cœur de son organisation.

Aujourd'hui, ce sont plus de 3 millions d'assurés qui confient chaque jour la protection de leur famille et de leurs biens aux 3750 collaborateurs et 50 sociétés du groupe.

APRIL a su gagner leur confiance en leur proposant des contrats qui respectent un juste équilibre entre le prix, le niveau de protection et le service associé et a ainsi démontré que l'assurance n'est plus ce qu'elle était.



APRIL International, spécialiste de l'assurance internationale depuis plus de 35 ans

Nos engagements :

- Une haute qualité de gestion : nous traitons les souscriptions en 24h et vos demandes de remboursements en 48h
- Des équipes multilingues à votre disposition
- Des contrats clairs, lisibles, assortis de nombreux services

À chaque situation d'expatriation sa solution d'assurance internationale

Que vous soyez étudiant, stagiaire, à la recherche d'un programme vacances-travail, salarié ou retraité, que vous partiez seul ou en famille, APRIL International vous accompagne durant votre expérience internationale avec une **gamme complète et modulable de solutions d'assurance**, adaptées à chaque profil d'expatrié et à chaque budget.

CONTACTEZ VOTRE ASSUREUR-CONSEIL

SFVA
155 RUE DE LA POMPE
75016 PARIS
Tél : 01 47 27 31 81 Fax: 01 47 27 31 83
E-mail: ddl@sfva.fr
<http://www.sfva.fr>
I53971

april international | expat

APRIL INTERNATIONAL EXPAT UNE SOCIÉTÉ APRIL

Siège social :

110, avenue de la République - CS 51108 - 75127 Paris Cedex 11 - FRANCE

Tél. : +33 (0)1 73 02 93 93 - Fax : +33 (0)1 73 02 93 90

E-mail : info@aprilmobilite.com - www.april-international.fr

S.A. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 727
Intermédiaire en assurances - immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 (www.oriass.fr)
Autorité de Contrôle Prudentiel - 61, rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 09 - FRANCE.



L'assurance n'est plus **ce qu'elle était.**

[LA MOBILITÉ]
PARTICULIERS



Crystal Studies

Demande d'adhésion 2011-2012

APRIL International s'engage avec
la Fondation pour la Nature et l'Homme
et l'association Handicap International



Imprimé avec des encres végétales
sur papier recyclé



L'assurance n'est plus ce qu'elle était.

■ Demande d'adhésion Crystal Studies ■

MERCI D'ÉCRIRE EN MAJUSCULES

n° assureur-conseil :

ASSURÉ Identité de la personne à assurer

Civilité : Madame Mademoiselle Monsieur Date de naissance : / / (40 ans max)

Nom de l'assuré :

Prénoms de l'assuré :

Pays de nationalité :

Pays de destination :

E-mail :

(cet e-mail est nécessaire pour bénéficier d'informations relatives à vos remboursements)

1

Motif du déplacement : Études Loisirs Stage Séjour linguistique Séjour au pair

École ou organisme auquel appartient l'assuré :

Adresse de correspondance souhaitée :

Code postal : Ville :

État/Région/Land/Comté :

Pays : Téléphone : / / / / / *en dehors de France*

Je choisis la langue dans laquelle je souhaite recevoir ma correspondance : français anglais espagnol allemand

ADHÉRENT =

PAYEUR DE LA COTISATION

L'assuré est le payeur de la cotisation (dans ce cas, il est inutile de renseigner l'adresse ci-dessous)

Le payeur de la cotisation est différent de l'assuré

Civilité : Madame Mademoiselle Monsieur

Date de naissance : / /

Nom :

Prénoms :

Adresse :

Code postal : Ville :

État/Région/Land/Comté :

Pays :

Téléphone : / / / / / *en dehors de France*

E-mail :

(cet e-mail est nécessaire pour bénéficier d'informations relatives à la vie de votre contrat)

Je choisis la langue dans laquelle je souhaite recevoir ma correspondance : français anglais espagnol allemand

2

Nous vous invitons à vous rendre sur votre Espace Assuré accessible à partir du site www.april-international.fr (Espace Particulier) pour modifier ou compléter vos coordonnées, durant la vie de votre contrat.

DURÉE ET NIVEAU DE GARANTIE

Période de couverture souhaitée :

du / / jusqu'au / /

soit , mois (minimum 1 mois, maximum 12 mois)

S'agit-il d'un renouvellement ? NON OUI Numéro client :

Je choisis ma couverture : Formule Complète *ou* Formule Mini

au 1^{er} euro *ou* en complément de la CEAM

Attention : veuillez nous adresser une photocopie de votre carte étudiante ou une attestation de scolarité en cours de validité afin que votre contrat entre en vigueur (si vous partez dans le cadre d'un séjour au pair, veuillez nous transmettre une copie de votre ordre de placement avec la famille-hôte).

3

MODE DE REMBOURSEMENT SOUHAITÉ POUR LES FRAIS DE SANTÉ

- par chèque en euros
- par virement sur un compte en France (joindre un RIB à la demande d'adhésion)
- 4 par virement sur un compte aux Etats-Unis (joindre à la demande d'adhésion un RIB international avec n°IBAN, code SWIFT, domiciliation de la banque, numéro routing - ABA)
- par virement sur un compte dans un autre pays (joindre à la demande d'adhésion un RIB international avec n°IBAN, code SWIFT et domiciliation de la banque)

Des frais bancaires sont retenus pour tout virement supérieur à la contre-valeur de 75 €. Les frais bancaires sont partagés pour tous les virements (quel que soit le montant) effectués au sein de la zone euro.

Vos décomptes de remboursement sont disponibles sous format électronique : ceux-ci vous sont adressés par e-mail et sont accessibles en ligne dans votre espace assuré. Si vous souhaitez également les recevoir sous format papier, merci de cocher la case ci-après :

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES POUR LA FORMULE COMPLÈTE

Je désigne comme bénéficiaire(s) en cas de décès :

- Mon conjoint survivant non séparé de corps judiciairement au moment de l'exigibilité du capital, à défaut mes enfants par parts égales nés ou à naître, vivants ou représentés, à défaut mes ascendants par parts égales, à défaut mes héritiers
- 5 Autre désignation de bénéficiaire :

Nom :

Prénoms :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

CALCUL DE LA COTISATION

Durée d'adhésion minimale 1 mois ; maximale 12 mois.

Suivant la tranche d'âge et le choix du type de couverture (au 1^{er} euro ou en complément de la CEAM) et de la modalité de paiement (paiement intégral dès l'adhésion ou paiement mensuel), reportez-vous à la page 9 du dépliant pour calculer le montant de la cotisation.

6 Cotisation mensuelle TTC pour votre niveau de garantie : €

Nombre de mois souhaité : , Soit une cotisation globale TTC de : €

CHOIX DU MODE DE PAIEMENT

Vous optez pour le paiement intégral dès l'adhésion (par chèque ou carte de paiement) par :

chèque, merci de libeller celui-ci à l'ordre d'APRIL International Expat

carte de paiement, merci de compléter les cases ci-dessous :

Seules les cartes Eurocard-Mastercard et Visa sont acceptées : Eurocard-Mastercard Visa

Numéro de carte : / / / Date d'expiration : /

Les 3 derniers chiffres du numéro imprimé au dos (Cryptogramme Visuel) :

7 Titulaire de la carte :

Vous optez pour le règlement mensualisé (par prélèvement sur un compte bancaire en France)

Complétez l'autorisation de prélèvement ci-après et joignez-la à votre envoi, accompagnée d'un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ou de Caisse d'Épargne (RICE).

SIGNATURE DE L'ADHÉSION

« Je demande mon adhésion à l'Association des Assurés d'APRIL Mobilité ainsi qu'aux conventions souscrites par elle auprès de Groupama Gan Vie et ACE Europe. Je déclare avoir pris connaissance des statuts de l'Association des Assurés d'APRIL Mobilité. Dès lors que je choisis les garanties Responsabilité civile vie privée et Assistance juridique (incluses dans la Formule Complète), je demande ma souscription auprès de Gan Eurocourtage et Solucia PJ.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales, valant note d'information, référencées CS 2012, notamment de mon droit à renonciation, en acceptant les dispositions et en ayant conservé un exemplaire, ainsi que les conditions applicables aux opérations de gestion d'APRIL International Expat. Dans le cadre d'une modification de mon contrat par voie d'avenant, je prends acte que les conditions générales applicables seront celles référencées ci-dessus.

Je reconnais être informé que les informations recueillies sont nécessaires à l'appréciation et au traitement de mon dossier d'adhésion et que les informations administratives font l'objet de traitements informatiques par APRIL International Expat et l'assureur ou leur mandataire pour les besoins de l'exécution de mon adhésion au contrat.

Conformément à la loi française du 6 janvier 1978 modifiée, je dispose d'un droit d'accès et, le cas échéant, de rectification de toutes informations me concernant figurant sur ces fichiers en m'adressant par écrit à APRIL International Expat, 110 avenue de la République, CS 51108, 75127 Paris Cedex 11, FRANCE. APRIL International Expat pourra utiliser certaines informations administratives et les communiquer à ses partenaires, dont la liste me sera transmise sur simple demande, afin de leur permettre de me proposer de nouveaux produits ou offres de services.

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, je peux m'opposer à cette communication par simple courrier adressé à APRIL International Expat (à l'adresse susmentionnée), les frais d'envoi me seront remboursés.

Je déclare en outre avoir pris connaissance que mes communications téléphoniques avec les services d'APRIL International Expat peuvent faire l'objet d'un enregistrement, pour les besoins de gestion interne et que je peux avoir accès aux enregistrements me concernant en m'adressant par écrit à APRIL International Expat (à l'adresse susmentionnée), étant entendu que chaque enregistrement est conservé pendant un délai maximum de deux mois.

Je reconnais que l'adhésion au présent contrat ne me dispense pas des cotisations dues au régime obligatoire dont je pourrais relever.

Je m'engage à reverser à APRIL International Expat toute somme qui me serait remboursée par tout organisme de Sécurité sociale et/ou toute mutuelle ou organisme de prévoyance (sauf en cas de choix de couverture en complément de la CEAM).

Je certifie avoir répondu avec exactitude et sincérité à l'ensemble des questions posées, n'avoir rien à déclarer ou omis de déclarer qui puisse induire en erreur les organismes assureurs du présent contrat. »

Fait à

le

 / /

Signature de l'assuré précédée de la mention « **Lu et approuvé** » :

Signature de l'adhérent (si différent de l'assuré) précédée de la mention « **Lu et approuvé** » :

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT (à compléter en cas de choix du paiement par prélèvement automatique)

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

● **Nom et adresse du créancier** : APRIL International Expat - 110, avenue de la République - CS 51108 - 75127 Paris Cedex 11 - FRANCE
Numéro national d'émetteur 004082

● **Nom, prénoms et adresse du débiteur** :

Nom du débiteur :

Prénoms du débiteur :

Numéro de la voie : Nature de la voie (av, rue, bvd, etc) :

Nom de la voie :

Code postal : Ville :

Pays :

● **Compte à débiter** :

Code Établissement : Code Guichet :

Numéro de compte : Clé Rib :

● **Nom et adresse postale de l'établissement teneur du compte à débiter** :

Nom :

Numéro de la voie : Nature de la voie (av, rue, bvd, etc) :

Nom de la voie :

Code postal : Ville :

Pays : **F R A N C E**

● **Date** : / /

Signature :

Merci de renvoyer cet imprimé à APRIL International Expat en y joignant obligatoirement un Relevé d'Identité Bancaire (RIB), Postal (RIP) ou de Caisse d'Épargne (RICE).

Merci d'adresser votre demande d'adhésion complète à :

**APRIL International Expat
Service Adhésions Individuelles
110, avenue de la République - CS 51108
75127 Paris Cedex 11 - FRANCE**

Si vous annulez votre adhésion, vous pouvez utiliser le formulaire détachable ci-dessous et l'adresser à APRIL International Expat - 110, avenue de la République - CS 51108 - 75127 Paris Cedex 11 - FRANCE

RENONCIATION DANS LE CADRE D'UNE VENTE PAR DÉMARCHAGE À DOMICILE

Article L.112-9 du Code des assurances français

Toute personne physique qui fait l'objet d'un démarchage à son domicile, à sa résidence ou à son lieu de travail, même à sa demande, et qui signe dans ce cadre une proposition d'assurance ou un contrat à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale ou professionnelle, a la faculté d'y renoncer par lettre recommandée avec demande d'avis de réception pendant le délai de quatorze jours calendaires révolus à compter du jour de la conclusion du contrat, sans avoir à justifier de motifs ni à supporter de pénalités.

Conditions : Si vous souhaitez renoncer à votre adhésion, complétez et signez ce formulaire détachable. Envoyez-le, sous enveloppe, par lettre recommandée avec accusé de réception en utilisant l'adresse figurant ci-dessus. Expédiez-le au plus tard dans un délai de 14 jours à compter du lendemain du jour de la signature de votre demande d'adhésion ou si ce délai expire normalement un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le premier jour ouvrable suivant.

Je soussigné(e), déclare renoncer à la demande d'adhésion au contrat ci-après :

Nom du contrat : **Crystal Studies Réf. CS 2012**

Date de signature de la demande d'adhésion : / /

Nom de l'adhérent :

Prénom de l'adhérent :

Date de naissance : / /

Adresse de l'adhérent :

Code postal : Ville :

Pays :

N° de téléphone : / / / / / *en dehors de France*

Nom de l'assureur-conseil :

Adresse de l'assureur-conseil :

Code postal : Ville :

Pays :

N° de téléphone : / / / / / *en dehors de France*

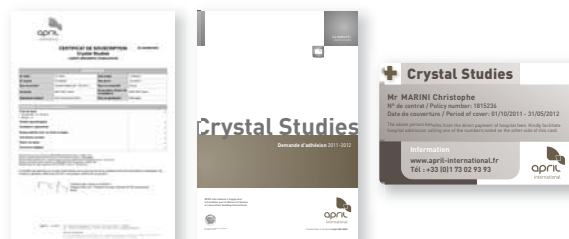
Date et signature de l'adhérent :

/ /

Réservé à APRIL International Expat

n° client C

Les différentes étapes composant votre adhésion :



Vous complétez votre demande d'adhésion et l'adressez à APRIL International Expat.

Pour vous aider, retrouvez nos conseils en page suivante ou contactez-nous.

Nous traitons votre demande sous 24h.

Vous recevez ensuite :

- votre certificat d'adhésion valant attestation d'assurance,
- vos conditions générales détaillant le fonctionnement de votre contrat,
- votre carte d'assuré reprenant les numéros d'urgence à composer notamment en cas de besoin d'assistance ou avant une hospitalisation.

- A. Remplissez vos renseignements personnels (nom, prénom, adresse,...) 1 et 2.
- B. Choisissez la durée et votre niveau de garanties 3.
- C. Choisissez le mode de remboursement pour vos frais de santé 4.
- D. Si vous souhaitez souscrire la formule Complète de Crystal Studies, veuillez désigner un bénéficiaire en cas de décès 5.
- E. Suivant la tranche d'âge, le choix de couverture (au 1^{er} euro ou en complément de la CEAM) et de la modalité de paiement des cotisations (paiement intégral dès l'adhésion ou paiement mensuel), reportez-vous à la page 9 du dépliant pour calculer le montant de votre cotisation et le renseigner 6.
- F. Indiquez le mode de paiement choisi (intégral ou mensuel) ainsi que le moyen de paiement 7.
- G. Si vous souhaitez faire un don à l'une des associations que nous soutenons, renseignez la partie 8.
- H. Complétez, datez et signez votre déclaration de bonne santé 9.
- I. Datez et signez votre demande d'adhésion 10.
- J. Joignez à votre demande d'adhésion :
- une photocopie de votre carte étudiante ou une attestation de scolarité en cours de validité (si vous partez dans le cadre d'un séjour au pair, veuillez joindre à votre demande une copie de votre contrat de placement avec la famille-hôte)
- Si vous avez opté pour un paiement intégral :
- joignez un chèque en € à l'ordre d'APRIL International Expat ou
 - indiquez vos coordonnées de carte bancaire sur la demande d'adhésion
- Si vous avez opté pour un paiement mensualisé :
- complétez l'autorisation de prélèvement ci-jointe
 - joignez à votre envoi un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ou de Caisse d'Epargne (RICE)

J'envoie le tout à **APRIL International Expat - Service Adhésions Individuelles**
110, avenue de la République - CS 51108 - 75127 Paris Cedex 11 - FRANCE

ET APRÈS L'ADHÉSION ?

Votre demande d'adhésion est traitée sous 24h, dès réception de votre dossier complet par APRIL International Expat.

L'adhésion est constatée par l'émission d'un Certificat d'adhésion (valant attestation d'assurance), sur lequel figurent les garanties sélectionnées et la date d'effet de votre contrat.

Votre contrat débutera à la date indiquée sur le Certificat d'adhésion et au plus tôt le lendemain de la réception de votre dossier d'adhésion complet.

april international | expat

APRIL INTERNATIONAL EXPAT UNE SOCIÉTÉ APRIL

Siège social :

110, avenue de la République - CS 51108 - 75127 Paris Cedex 11 - FRANCE

Tél. : +33 (0)1 73 02 93 93 - Fax : +33 (0)1 73 02 93 90

E-mail : info@aprilmobilité.com - www.april-international.fr

S.A. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 727

Intermédiaire en assurances - immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 (www.orias.fr)

Autorité de Contrôle Prudentiel - 61, rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 09 - FRANCE.



L'assurance n'est plus ce qu'elle était.